

Le Maroc et le Nigeria signent un Mémorandum d'Entente sur la régulation de l'électricité

*21 Novembre 2022
Abuja, Nigéria*

Dans le cadre des liens amicaux et de la fraternité africaine solide unissant le Royaume du Maroc et la République Fédérale du Nigeria, l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité du Royaume du Maroc (ANRE) et la Commission Nigériane de la Régulation de l'Electricité (NERC), ont signé un Mémorandum d'Entente (MoU), le lundi 21 novembre 2022, pour promouvoir la coopération dans le domaine de la régulation de l'électricité.

Cette signature s'inscrit dans la perspective de la vision commune partagée entre le Maroc et le Nigéria depuis la visite royale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, au Nigéria en 2016, et celle du Président Muhammadu Buhari au Maroc en 2018. Les deux pays ont montré leur détermination commune à poursuivre le renforcement des relations de coopération bilatérale fructueuse et à les approfondir dans tous les domaines pour servir les intérêts des deux peuples frères et contribuer au développement et à la stabilité du continent Africain.

Ce MoU a été signé par le Président de l'ANRE, M. Abdellatif Bardach, et le Président du NERC, M. Sanusi Garba, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue au siège du NERC à Abuja pour favoriser la coopération dans la réalisation des objectifs communs, notamment à travers l'échange d'information et le partage d'expérience entre les deux parties.

Lors de cette cérémonie, M. Abdellatif Bardach a souligné que ce MoU renforce les relations déjà existantes entre les deux régulateurs, marquées par la visite précédente d'une importante délégation Nigériane au siège de l'ANRE en octobre 2021. Et que ce MoU a pour but la mise en place d'un cadre clair et concret de coopération s'articulant autour des mécanismes de régulation et du paysage institutionnel et réglementaire du secteur de l'électricité favorisant l'atteinte des objectifs respectifs des stratégies énergétiques des deux pays.

Pour sa part, M. Garba s'est réjoui de la signature de cet accord, qui marquera la concrétisation d'une relation bilatérale solide entre l'ANRE et le NERC et soutiendra leur coopération conjointe pour assurer le bon fonctionnement du secteur de l'électricité et surmonter les défis auxquels il est confronté.

A l'issue de cette rencontre, M. Bardach et M. Garba ont convenu de poursuivre les discussions et les consultations par la tenue des réunions régulières afin d'établir un agenda pour la mise en œuvre des projets d'intérêt commun et d'approfondir cette coopération bilatérale.